

États financiers

RÉSEAU DE SANTÉ HORIZON

(Régie régionale de la santé B)

Le 31 mars 2012



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés

Frederick Square Téléphone
77, rue Westmorland, suite 700
Fredericton (NB) E3B 6Z3

(506) 856-4400
Télécopier (506) 856-4499
www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au président et aux membres du Conseil d'administration du Réseau de santé Horizon

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Réseau de santé Horizon (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2012 et les états des résultats, de la variation du déficit accumulé, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Réseau de santé Horizon au 31 mars 2012, ainsi que des résultats de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés

Le 13 juin 2012
Fredericton, Canada

RÉSEAU DE SANTÉ HORIZON

États financiers

Exercice clos le 31 mars 2012

États financiers

État de la situation financière	1
État des résultats.....	2
État de la variation du déficit accumulé	3
État de la variation de la dette nette	4
État des flux de trésorerie.....	5
Notes afférentes aux états financiers	6

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars

	2012	2011
	\$	\$
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 109 470	19 087 004
Débiteurs (note 6)	68 255 424	55 854 981
Placements et encaisse grevée d'affectations (note 7)	20 834 040	20 648 702
	103 198 934	95 590 687
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	124 373 302	128 091 647
Fonds affectés à des fins particulières (note 9)	6 172 763	6 192 432
Dette à long terme	–	2 890
Avantages sociaux futurs (note 10)	49 999 800	48 626 000
Apports afférents aux immobilisations (note 11)	406 570 895	417 794 636
	587 116 760	600 707 605
Dette nette	(483 917 826)	(505 116 918)
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 12)	410 901 265	422 692 585
Stocks (note 13)	9 651 835	9 999 007
Charges payées d'avance	2 535 982	5 104 165
	423 089 082	437 795 757
Déficit accumulé	(60 828 744)	(67 321 161)

Engagements (note 16)

Éventualités (note 19)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé par le Conseil,

_____, *administrateur*

_____, *administrateur*

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercices clos le 31 mars	Budget 2012 \$	Réal 2012 \$	Réal 2011 \$
	(non audité) (note 3)		
Revenus			
Ministère de la Santé	1 059 105 033	1 062 283 918	1 045 095 391
Gouvernement du Canada	15 808 202	15 810 089	15 414 841
Recouvrements auprès des patients	34 476 353	33 979 882	31 216 044
Autres recouvrements et ventes	11 232 543	15 486 900	14 717 144
Revenus générés par le Conseil	12 509 557	12 876 219	13 438 593
	1 133 131 688	1 140 437 008	1 119 882 013
Charges			
Soins infirmiers dispensés aux patients hospitalisés	327 564 747	326 637 995	329 667 466
Services aux patients en consultation externe	132 283 347	132 352 967	129 018 903
Services diagnostiques et thérapeutiques	185 571 591	187 488 614	183 825 735
Services communautaires	100 179 468	100 278 894	98 214 029
Assurance maladie	162 956 997	167 414 438	157 943 181
Recherche et formation	15 298 179	14 241 576	13 907 087
Services de soutien	169 651 436	167 855 767	168 488 613
Services administratifs	25 078 824	22 119 930	23 633 131
Services auxiliaires	2 007 599	2 105 568	1 797 579
Charges discrétionnaires du Conseil	13 714 672	12 231 930	12 764 310
	1 134 306 860	1 132 727 679	1 119 260 034
Surplus (déficit) de fonctionnement avant les éléments ci-dessous :	(1 175 172)	7 709 329	621 979
Amortissement des apports afférents aux immobilisations	33 815 129	33 361 320	35 215 780
Amortissement des immobilisations corporelles	(34 508 895)	(34 031 787)	(36 562 284)
Obligation au titre des indemnités de maladie (note 10)	(1 358 700)	(938 400)	(1 358 700)
Surplus (déficit) de l'exercice	(3 227 638)	6 100 462	(2 083 225)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DU DÉFICIT ACCUMULÉ

Exercices clos le 31 mars	Budget 2012 \$	Réal 2012 \$	Réal 2011 \$
	(non audité) (note 3)		
Déficit accumulé à l'ouverture de l'exercice	–	(67 321 161)	(66 108 987)
Surplus (déficit) de l'exercice	(3 227 638)	6 100 462	(2 083 225)
Charges au titre des dotations et des fonds affectés	–	13 674	5 132
Autres éléments du résultat global	–	378 281	865 919
		6 492 417	(1 212 174)
Déficit accumulé à la clôture de l'exercice		(60 828 744)	(67 321 161)
Constitué des éléments suivants :			
Fonds non affectés		(81 437 978)	(87 792 725)
Investissement en immobilisations		4 330 370	4 895 059
Dotations et fonds affectés		840 854	784 369
Capitaux propres du Conseil (note 18)		15 438 010	14 792 136
Déficit accumulé à la clôture de l'exercice		(60 828 744)	(67 321 161)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

Exercices clos les 31 mars	Budget 2012 \$	Réal 2012 \$	Réal 2011 \$
	(non audité) (note 3)		
Dettes nettes à l'ouverture de l'exercice	–	(505 116 918)	(506 948 715)
Variations de l'exercice			
Surplus (déficit) de l'exercice	(3 227 638)	6 100 462	(2 083 225)
Autres éléments du résultat global	–	378 281	865 919
Acquisition d'immobilisations corporelles	–	(22 267 108)	(33 973 710)
Amortissement d'immobilisations corporelles	–	34 031 787	36 562 284
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	–	6 981	19 786
Produit tiré de la cession d'immobilisations corporelles	–	19 660	3 300
Variation nette des stocks de fournitures – diminution (augmentation)	–	347 172	350 235
Variation nette des charges payées d'avance – diminution (augmentation)	–	2 568 183	82 076
Charges au titre des dotations et des fonds affectés	–	13 674	5 132
Diminution de la dette nette		21 199 092	1 831 797
Dettes nettes à la clôture de l'exercice		(483 917 826)	(505 116 918)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 mars

	2012	2011
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie provenant des (affectés aux) :		
Activités de fonctionnement		
Surplus (déficit) de l'exercice	6 100 462	(2 083 225)
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	34 031 787	36 562 284
Amortissement des apports afférents aux immobilisations	(33 361 320)	(35 211 280)
Augmentation des avantages sociaux futurs	1 373 800	1 563 900
Perte (gain) sur la cession d'immobilisations corporelles	6 981	19 786
Gain sur la cession de placements	(22 904)	(25 114)
	8 128 806	826 351
Variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement lié au fonctionnement (note 14)	(13 330 812)	19 281 729
	(5 202 006)	20 108 080
Opérations portant sur les immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(13 583 005)	(11 658 961)
Produit tiré de la cession d'immobilisations corporelles	19 660	3 300
Augmentation des apports afférents aux immobilisations	13 587 823	14 038 173
	24 478	2 382 512
Activités de financement		
Charges au titre des dotations	13 674	5 132
Diminution des emprunts à court terme	-	(11 040 051)
Remboursement de la dette à long terme	(2 890)	(842 216)
Diminution des apports à recevoir	-	701 967
	10 784	(11 175 168)
Activités d'investissement		
Produit tiré de la cession de placements	14 685 790	280 896
Acquisition de placements	(14 496 580)	(486 705)
	189 210	(205 809)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(4 977 534)	11 109 615
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	19 087 004	7 977 389
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	14 109 470	19 087 004

Se reporter à la note 14 pour des informations supplémentaires sur les flux de trésorerie.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2012

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

La Régie régionale de la santé B, qui exerce ses activités sous le nom de Réseau de santé Horizon (« Horizon »), a été établie le 1^{er} septembre 2008 avec la fusion des régies régionales de la santé 1SE, 2, 3 et 7 par application du projet de loi 34, loi modifiant la *Loi sur les régies régionales de la santé* de la province du Nouveau-Brunswick.

La principale activité de Horizon consiste à dispenser des services de soins de santé dans les régions du sud-est, de l'ouest et du sud du Nouveau-Brunswick. Par le biais d'un réseau d'hôpitaux, de centres de soins de santé et de centres de services spécialisés, Horizon offre des programmes et des services allant des soins primaires aux services spécialisés et tertiaires. Les services communautaires comme le Programme extra-muros, les services communautaires à la santé mentale et les services de santé publique sont répartis entre plusieurs collectivités.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés selon les normes comptables pour le secteur public au Canada. Les principales méthodes comptables appliquées à ces fins sont présentées ci-dessous.

Constataion des revenus

Les transferts gouvernementaux (gouvernement du Canada et ministère de la Santé) et les dons non assortis de critères d'admissibilité ni de stipulations limitant leur affectation sont constatés dans les revenus à l'état des résultats et de la variation du déficit accumulé lorsque les transferts ont été autorisés.

Les transferts gouvernementaux (gouvernement du Canada et ministère de la Santé) et les dons assortis de critères d'admissibilité, mais sans stipulations, sont constatés dans les revenus à l'état des résultats et de la variation du déficit accumulé lorsque les transferts ont été autorisés et que Horizon a satisfait aux critères d'admissibilité.

Les transferts gouvernementaux (gouvernement du Canada et ministère de la Santé) et les dons assortis de stipulations limitant leur affectation sont constatés dans les revenus à l'état des résultats et de la variation du déficit accumulé lorsque les transferts ont été autorisés et que Horizon a satisfait aux critères d'admissibilité, sauf dans la mesure où un transfert entraîne une obligation qui constitue un passif. Si un transfert entraîne une obligation qui constitue un passif, le transfert est constaté dans les revenus au prorata à mesure que le passif est réglé.

La prestation de services et la vente de biens sont constatées lorsque le service est rendu ou lorsque le client devient propriétaire du bien, que le montant peut être estimé de manière raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus à titre de dotation sont constatés en tant qu'augmentations directes de l'actif net.

Les revenus de placement affectés sont comptabilisés à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont constatées. Les revenus de placement non affectés sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont gagnés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2012

Constatation des charges

Les charges sont constatées selon la comptabilité d'exercice à mesure qu'elles sont engagées et mesurables, en fonction des biens ou services reçus et de l'obligation de payer.

Classement des actifs

Les actifs sont financiers ou non financiers. Les actifs financiers s'entendent des actifs pouvant servir à régler les passifs existants ou à financer les activités futures et non utilisés dans le cours normal des activités. Les actifs non financiers s'entendent des actifs acquis, construits ou développés ne servant pas à régler les passifs existants, mais utilisés pour la prestation des services de soins de santé, pouvant être utilisés dans le cours normal des activités et non destinés à la revente.

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, tel qu'il est présenté ci-dessous. Ce classement dépend de la raison pour laquelle les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par Horizon. Ils sont comptabilisés à la date de règlement.

Classement

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Détenus à des fins de transaction
Débiteurs	Prêts et créances
Placements et encaisse grevée d'affectations	Disponibles à la vente
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs
Fonds affectés à des fins particulières	Autres passifs
Avantages sociaux futurs	Autres passifs
Dette à long terme	Autres passifs

Actifs détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont généralement acquis pour être revendus avant leur échéance ou sont classés comme étant détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués à la juste valeur à la date de l'état de la situation financière. Les fluctuations de la juste valeur, incluant les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et pertes réalisés sur la cession et les gains et pertes latents, sont incluses dans les revenus générés et les charges engagées par le Conseil.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2012

Instruments disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des instruments financiers non dérivés qui sont classés comme étant disponibles à la vente ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, détenus jusqu'à leur échéance ou détenus à des fins de transaction. Sauf dans les cas précisés ci-dessous, les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur et les gains et pertes latents en découlant sont inclus dans le déficit accumulé – capitaux propres du Conseil.

Les actifs financiers disponibles à la vente pour lesquels il n'y a pas de prix coté sur un marché actif sont comptabilisés au coût.

Les intérêts sur les actifs financiers disponibles à la vente portant intérêt sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Instruments dérivés

Horizon ne conclut pas d'arrangement portant sur des instruments financiers dérivés.

Coûts d'opération

Les coûts d'opération liés aux actifs financiers disponibles à la vente, aux actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, aux autres passifs et aux prêts et créances sont déduits de la valeur comptable de l'actif et du passif et sont ensuite comptabilisés sur la durée de vie prévue de l'instrument, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, et comprennent tous les passifs financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Horizon classe les soldes de comptes bancaires, déduction faite des découverts, et les instruments du marché monétaire à court terme très liquides dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Les emprunts bancaires font partie des activités de financement.

Opérations en devises

La valeur marchande des placements cotés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change de clôture à la fin de l'exercice. Pour le calcul des gains et pertes latents sur les titres étrangers, la valeur d'acquisition est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2012

Indemnités de vacances et heures supplémentaires

Les indemnités de vacances et les heures supplémentaires sont accumulées jusqu'à la clôture de l'exercice. Le financement connexe du ministère de la Santé est comptabilisé lorsqu'il est reçu.

Indemnités de maladie

Les salariés de Horizon ont droit à des avantages découlant des congés de maladie qui s'accumulent mais ne s'acquiescent pas. Conformément aux normes comptables pour le secteur public s'appliquant aux avantages postérieurs à l'emploi et aux absences rémunérées, Horizon comptabilise le passif dans la période au cours de laquelle les employés fournissent des services.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs qui appartiennent à Horizon et qui ont une durée de vie utile supérieure à un an.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût brut. Les apports reçus pour contribuer à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont inclus dans les apports afférents aux immobilisations et constatés dans les revenus à mesure que les passifs relatifs à la prestation de services sont réglés.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon les taux indiqués dans le tableau ci-dessous.

Actifs	Taux
Améliorations foncières	de 4 à 20 %
Améliorations locatives	de 10 à 20 %
Immeubles	de 2,5 à 10 %
Matériel	de 2,5 à 50 %

Les travaux de construction en cours ne sont pas amortis.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût moyen ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2012

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformes aux normes comptables pour le secteur public au Canada exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers et sur la valeur comptable des revenus et des charges de la période de présentation. Les éléments nécessitant des estimations importantes comprennent la provision pour créances douteuses, les estimations au titre du financement du fonds de roulement, l'amortissement des immobilisations corporelles et la comptabilisation des apports afférents aux immobilisations, des charges à payer et des avantages sociaux futurs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Perte de valeur

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour Horizon, l'excédent de sa valeur comptable nette sur toute valeur résiduelle est imputé aux charges à l'état des résultats.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2012

3. BUDGET

Les montants budgétés non audités inclus dans les présents états financiers correspondent aux montants approuvés par le conseil d'administration de Horizon pour l'exercice à l'étude. Le budget reflète les changements connus des services et des programmes ainsi que les améliorations pour l'exercice à venir. Les changements additionnels des services et des programmes apportés pendant l'exercice doivent être financés aux termes de modifications budgétaires et ne sont pas inclus dans le budget de l'exercice courant. Les services et programmes additionnels de nature récurrente doivent être inclus dans le budget de l'exercice ultérieur.

4. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Horizon dépend des fonds qu'il reçoit du ministère de la Santé pour exercer ses activités, remplacer le matériel essentiel et mener à bien ses projets d'immobilisations.

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie manque à ses obligations. Horizon surveille la recouvrabilité de ses débiteurs de manière continue.

Juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des créditeurs et des charges à payer se rapproche de la juste valeur en raison de l'échéance relativement courte de ces instruments. Les placements et l'encaisse grevée d'affectations sont comptabilisés à leur juste valeur.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2012

6. DÉBITEURS

	2012 \$	2011 \$
<u>Province du Nouveau-Brunswick</u>		
Assurance-maladie	27 506 199	17 457 481
Subventions pour le matériel	3 271 364	3 684 126
Régime provincial	6 776 877	275 684
Modifications budgétaires	7 307 286	9 876 473
Ajustements estimatifs de clôture d'exercice	(2 846 346)	3 112 797
Autres	1 675 521	1 739 650
	<u>43 690 901</u>	<u>36 146 211</u>
Patients, déduction faite d'une provision pour créances douteuses de 2 962 865 \$ (2 436 166 \$ en 2011)	11 480 802	9 424 575
Autres entités apparentées (note 15)	6 934 611	3 533 350
Taxe de vente harmonisée	2 923 167	2 988 591
Autres	3 225 943	3 762 254
	<u>68 255 424</u>	<u>55 854 981</u>

7. PLACEMENTS ET ENCAISSE GREVÉE D'AFFECTATIONS

	2012 \$	2011 \$
Titres à revenu fixe	6 397 140	6 506 188
Actions de sociétés canadiennes	4 470 486	3 195 388
Actions de sociétés américaines	3 899 907	4 913 146
Encaisse	6 066 507	6 033 980
	<u>20 834 040</u>	<u>20 648 702</u>

L'encaisse est réservée aux fonds affectés à des fins particulières (note 9).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2012

8. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2012	2011
	\$	\$
Créditeurs et autres charges à payer	43 047 563	51 640 251
Salaires et avantages sociaux	38 130 668	34 133 693
Indemnités de vacances à payer	43 195 071	42 317 703
	124 373 302	128 091 647

9. FONDS AFFECTÉS À DES FINS PARTICULIÈRES

	2012	2011
	\$	\$
Fonds affectés aux patients et autres fonds	1 669 798	1 751 292
Fonds affectés à la formation	1 163 195	1 061 741
Fonds affectés à la recherche	3 339 770	3 379 399
	6 172 763	6 192 432

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2012

10. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

A) Prestations de retraite d'anciens chefs de la direction

La société remplacée a conclu des arrangements de retraite supplémentaires avec deux de ses anciens chefs de la direction, le 21 septembre 1993 et le 8 mai 1995. La province du Nouveau-Brunswick s'est engagée à financer une partie des obligations.

	2012	2011
	\$	\$
Valeur actuarielle totale à l'ouverture de l'exercice	1 196 000	1 041 500
Variation au cours de l'exercice	419 708	236 635
Moins : paiements faits au cours de l'exercice	(87 508)	(82 135)
Valeur actuarielle totale à la clôture de l'exercice	<u>1 528 200</u>	<u>1 196 000</u>

B) Autres prestations de retraite

La société a conclu d'autres arrangements de retraite avec quatre anciens salariés du West Saint John Community Hospital et un montant correspondant à la valeur actualisée des mensualités futures a été comptabilisé au 31 mars 2007.

	2012	2011
	\$	\$
Valeur actuarielle totale à l'ouverture de l'exercice	224 600	173 900
Variation au cours de l'exercice	115 533	59 615
Moins : paiements faits au cours de l'exercice	(12 333)	(8 915)
Valeur actuarielle totale à la clôture de l'exercice	<u>327 800</u>	<u>224 600</u>
Total des avantages sociaux futurs au titre des prestations de retraite	<u>1 856 000</u>	<u>1 420 600</u>

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2012

C) Prestations de retraite générales

Les salariés actuels de Horizon participent aux régimes de retraite de la fonction publique de la province du Nouveau-Brunswick. Ces régimes constituent des régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées auxquels cotisent tant Horizon que les salariés. Pendant l'exercice clos le 31 mars 2012, Horizon a passé en charges des cotisations de 24 330 769 \$ (23 232 399 \$ en 2011) aux termes de ces régimes. Horizon n'a aucune obligation directe à l'égard d'un passif non capitalisé ni aucun droit direct à l'égard d'un surplus des régimes relativement à ses salariés actuels ou à ses anciens salariés.

D) Indemnités de maladie

Les salariés de Horizon qui travaillent à temps plein ou partiel ont droit à des congés de maladie qui s'accumulent chaque mois selon des montants variables, en fonction du groupe dont ils font partie. Les heures inutilisées peuvent être reportées prospectivement aux fins des absences rémunérées futures et les salariés peuvent accumuler un maximum de 1 800 heures. Une évaluation actuarielle de ce passif futur a été réalisée et constitue le fondement du passif estimatif rapporté dans les présents états financiers.

Les hypothèses économiques et démographiques importantes utilisées dans l'évaluation actuarielle sont les suivantes :

Taux d'actualisation :	3,29 % par année, soit le taux d'emprunt à long terme de la province
Taux de croissance des salaires :	3 % par année
Âge à la retraite :	60 ans

Les résultats de l'évaluation actuarielle du passif au 31 mars 2012 sont présentés ci-dessous.

	2012	2011
	\$	\$
Obligation accumulée au titre des indemnités de maladie le 1 ^{er} avril	47 205 400	45 846 700
Coût des services rendus au cours de l'exercice	5 719 100	5 552 600
Intérêts sur l'obligation	2 111 800	2 185 600
Prestations versées	(6 892 500)	(6 379 500)
Obligation accumulée au titre des indemnités de maladie le 31 mars	48 143 800	47 205 400

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2012

E) Indemnités de retraite

Les salariés ayant accumulé au moins cinq années de service ininterrompu ont droit à un paiement forfaitaire égal à une semaine de salaire pour chaque année complète d'emploi, jusqu'à un maximum de 25 semaines de salaire, lors du départ à la retraite ou selon les modalités de la convention collective. La responsabilité du financement de ces indemnités de retraite incombe à la province. Par conséquent, aucun passif au titre de ces indemnités n'a été comptabilisé dans les présents états financiers.

	2012	2011
	\$	\$
Total des obligations au titre des avantages sociaux futurs au 31 mars	49 999 800	48 626 000

11. APPORTS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

	2012	2011
	\$	\$
Les variations du solde des apports afférents aux immobilisations au cours de l'exercice sont les suivantes :		
Solde à l'ouverture de l'exercice	417 794 636	419 178 863
Apports supplémentaires reçus	22 164 220	33 831 553
Cession d'actifs, montant net	(26 641)	(4 500)
Moins les montants amortis par imputation aux résultats	(33 361 320)	(35 211 280)
	406 570 895	417 794 636

Les apports afférents aux immobilisations représentent le montant des dons et des subventions reçus pour lesquels des stipulations s'appliquent et dont le passif connexe n'a pas été réglé. Les revenus sont comptabilisés lorsque le passif est réglé.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2012

12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Valeur comptable nette			
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2012 \$	2011 \$
Terrains	4 361 125	–	4 361 125	4 361 125
Améliorations foncières	12 509 201	6 195 226	6 313 975	6 748 812
Améliorations locatives	1 185 277	940 879	244 398	306 807
Immeubles	539 701 466	264 847 804	274 853 662	247 929 900
Matériel	453 435 137	332 503 220	120 931 917	117 940 931
Construction en cours	4 196 188	–	4 196 188	45 405 010
	1 015 388 394	604 487 129	410 901 265	422 692 585

13. STOCKS

	2012 \$	2011 \$
Médicaments	4 034 961	4 073 647
Fournitures générales, médicales et chirurgicales	5 616 874	5 925 360
	9 651 835	9 999 007

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2012

14. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié au fonctionnement s'établissent comme suit :

	2012	2011
	\$	\$
Diminution (augmentation)		
Débiteurs	(12 400 443)	15 886 582
Stocks	347 172	350 235
Charges payées d'avance	2 568 183	82 075
	<u>(9 485 088)</u>	<u>16 318 892</u>
Augmentation (diminution)		
Créditeurs et charges à payer	(3 718 345)	5 150 813
Fonds affectés à des fins particulières	(19 669)	337 893
	<u>(3 738 014)</u>	<u>5 488 706</u>
Acquisitions d'immobilisations corporelles non payées à la clôture de l'exercice	(107 710)	(2 525 869)
	<u>(13 330 812)</u>	<u>19 281 729</u>

Informations supplémentaires

Pendant l'exercice, Horizon a reçu et payé les intérêts suivants :

	2012	2011
	\$	\$
Intérêts reçus	342 967	2 250 644
Intérêts payés	21 654	414 644

Les apports hors trésorerie d'immobilisations corporelles et les apports afférents aux immobilisations ont été de 8 576 395 \$ (19 788 800 \$ en 2011).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2012

15. ENTITÉS APPARENTÉES

Horizon détient un intérêt financier dans plusieurs fondations et services auxiliaires qui sont des organismes de bienfaisance enregistrés, constitués dans diverses collectivités. Ils ont pour mission de recueillir, d'investir et de distribuer des fonds visant à améliorer les services et les établissements relevant de Horizon.

Le Réseau de santé Vitalité (Régie régionale de la santé A) a été établi en même temps que Horizon en vertu d'une loi. Il est le fruit de la fusion des régies régionales de la santé 1B, 4, 5 et 6.

FacilicorpNB est une agence de services partagés non cliniques qui fournit des services à la province du Nouveau-Brunswick.

L'achat et la vente de biens et de services ont été évalués à des valeurs d'échange qui correspondent aux prix du marché, à des conditions d'achat et de vente normales.

	2012	2011
	\$	\$
Opérations au cours de l'exercice		
Prestation de services à :		
FacilicorpNB	70 848	9 344
Vitalité	258 033	214 291
Autres	1 479 931	1 272 063
Dons reçus de :		
Fondations	8 479 199	4 860 428
Services auxiliaires	109 804	99 019
Dons versés à (pour des fins particulières) :		
Fondations	1 000 000	3 307 500
Achats de services de :		
Fundy Linen Service Inc. (division de FacilicorpNB)	6 036 406	6 039 552
FacilicorpNB	2 378 643	2 116 099
Vitalité	599 467	494 530
Soldes à la clôture de l'exercice		
Montants à recevoir d'entités apparentées (note 7)		
Vitalité	158 145	94 002
Autres entités apparentées	5 406 842	3 439 348
Montants à payer à des entités apparentées		
Vitalité	32 473	37 307
Autres entités apparentées	3 141 384	2 257 822

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2012

16. ENGAGEMENTS

Les loyers annuels minimaux que Horizon s'est engagé à verser aux termes de divers contrats de location-exploitation se détaillent comme suit :

	\$
2013	11 949 872
2014	7 942 026
2015	4 395 315
2016	3 046 527
2017	2 330 166

Horizon a conclu un accord avec l'Université du Nouveau-Brunswick – Saint John (l'« UNBSJ ») en vue de fournir une quantité de vapeur devant suffire à répondre aux besoins du campus, jusqu'à concurrence de 15 000 lb à l'heure. Horizon ne peut être tenu responsable de pertes, dommages, coûts ou charges subis par l'UNBSJ pour ne pas avoir fourni de vapeur, à moins que ce ne soit à la suite d'une négligence ou d'une faute intentionnelle. Horizon sera remboursé selon la consommation réelle à des tarifs convenus entre les deux parties. L'accord prend fin le 31 mars 2025.

Horizon conclut régulièrement d'autres arrangements contractuels dans le cours normal de ses activités.

17. CHARGES PAR NATURE

	2012	2011
	\$	\$
Salaires	774 185 578	761 437 561
Avantages sociaux	86 868 281	83 076 115
Fournitures médicales et chirurgicales	80 815 290	80 553 349
Médicaments	47 320 133	46 966 039
Autres – Services	100 629 564	106 775 509
Autres – Biens et fournitures	43 847 233	41 810 161
Amortissement	34 031 787	36 562 284
	<u>1 167 697 866</u>	<u>1 157 181 018</u>

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2012

18. RÉSERVES DU CONSEIL VISÉES PAR DES AFFECTATIONS

L'excédent des revenus générés par le Conseil sur les charges discrétionnaires de celui-ci est visé par des affectations d'origine interne par le conseil d'administration. Le montant visé par des affectations d'origine interne est disponible à des fins approuvées expressément par le conseil d'administration.

19. ÉVENTUALITÉS

La nature des activités de Horizon est telle que des litiges sont généralement en cours ou prévisibles. En ce qui concerne les réclamations en date du 31 mars 2012, la direction estime que Horizon dispose d'une défense valide et d'une couverture appropriée contre ces poursuites. Si des dédommagements devaient être accordés, la direction estime qu'ils ne devraient pas avoir une incidence importante sur la situation financière de Horizon.

Horizon est couvert par le Plan de protection de la responsabilité – services de santé souscrit par la province du Nouveau-Brunswick et administré par Health Care Insurance Reciprocal of Canada (« HIROC »).

20. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains des chiffres correspondants de 2011 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour 2012.